



Conférence sur la formation à l'énergie 2014

Nouvelles compétences professionnelles pour la Stratégie énergétique 2050

Plan de mesures pour la formation du personnel qualifié

Initiative sur la formation de SuisseEnergie – Unir les forces et les faire connaître

Les mesures visant à promouvoir la formation esquissées par l'initiative de SuisseEnergie, qui fait partie de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), aident l'économie suisse à développer les compétences professionnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. L'accent est mis sur la formation continue du personnel qualifié aujourd'hui et sur le recrutement de professionnels supplémentaires pour les marchés à forte croissance dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Sont notamment concernés la branche du bâtiment ainsi que les secteurs de l'industrie, de l'approvisionnement énergétique et des services.

L'objectif général de toutes les activités est d'accélérer et de revaloriser qualitativement le transfert de savoir en vue d'une application rapide des nouvelles technologies dans le domaine de l'énergie.

Le plan de mesures s'appuie sur une consultation par SuisseEnergie des associations professionnelles impliquées durant la phase préparatoire de la conférence. Le présent document est une synthèse des prises de position envoyées par les associations.

Collaboration étroite avec l'économie suisse

Le succès et l'acceptation des projets de formation dépendent notamment de deux facteurs clés: des partenaires appropriés actifs sur le marché et des organismes responsables efficaces. Le lancement de projets se fonde donc:

- sur les études périodiques des besoins et les analyses du marché
- sur l'implication de tous les acteurs importants dans les organismes responsables

Les objectifs sont les suivants: unir les forces, former la main-d'œuvre, mettre en œuvre les innovations et faciliter l'accès aux métiers de l'énergie pour les jeunes. La condition préalable est le partenariat éprouvé dans la formation professionnelle suisse entre d'une part, la Confédération et les cantons, et d'autre part, l'économie suisse et ses partenaires de formation. Sur la base de ces principes, la conférence sur la formation à l'énergie 2014 propose les six mesures ci-après visant à promouvoir la formation:



1. Matériel didactique comme base de transmission du savoir

Le matériel didactique conforme à l'état actuel des techniques et conçu pour les différents niveaux est à la base de toutes les offres de formation et de perfectionnement. Au centre des mesures, il y a l'élaboration de moyens didactiques adaptés à l'état des connaissances les plus récentes sur les thèmes de l'énergie ainsi que des exemples concrets, entre autres pour le remplacement de générateurs de chaleur par des énergies renouvelables ou pour la rénovation énergétique de l'enveloppe des bâtiments.

Le développement de l'offre d'e-Learning sur les plateformes actuelles de savoir et de perfectionnement des associations est soutenu à grande échelle. Actuellement, l'e-Learning complète de plus en plus souvent l'enseignement présentiel. D'autre part, l'e-Learning permet à des collaborateurs de longue date d'accéder à de nouvelles connaissances adaptées à leurs besoins.

2. Retard à combler dans les secteurs de l'industrie, de l'artisanat et des services

L'efficacité énergétique et les énergies renouvelables prennent toujours plus d'importance dans les entreprises d'approvisionnement en électricité, l'industrie, le secteur des technologies de l'information et de la communication et le commerce spécialisé. Les associations AES (Association des entreprises électriques suisses), SWICO (Association économique suisse de la bureautique, de l'informatique, de la télématique et de l'organisation), Swiss Engineering et Special Green IT SIG (Software Improvement Group) ont présenté des projets correspondants de perfectionnement. Un exemple marquant est l'examen professionnel supérieur pour le conseiller en efficacité énergétique et en énergie avec brevet fédéral initié par l'AES, pour lequel le matériel didactique adéquat devrait être élaboré dans le cadre du présent plan de mesures. S'y ajoutent le lancement par la SWICO de formations pour le personnel de vente des grands distributeurs et dans le commerce d'appareils électriques ainsi qu'une plateforme de Green IT SIG pour les infrastructures TIC efficaces énergétiquement.

3. Offres de passerelles

Les programmes de passerelles pour les personnes issues d'un autre milieu professionnel constituent une solution adéquate pour le recrutement de personnel qualifié et pour pallier la pénurie de spécialistes. La condition nécessaire au succès de tels programmes est la volonté de la branche d'intégrer à ses procédures d'exploitation des personnes qui changent le cap. Compte tenu des expériences acquises lors d'une mesure de passerelles dans le cadre du 3e programme de stabilisation, la SIA (Société suisse des ingénieurs et architectes), la SICC (Société suisse des ingénieurs en technique du bâtiment) et la SIA ABE (Association spécialisée dans les techniques du bâtiment et de l'énergie) proposent de maintenir la passerelle MAS ingénieur énergétique. Pour le personnel qualifié du secteur des toitures et des façades, la Passerelle e+ polybâtitseur CFC doit être nouvellement lancée en Suisse romande et complétée par un programme «Passerelle professionnelle 10^e année scolaire» pour encourager la relève dans le «polybat». Les frais de reconversion professionnelle pour les domaines de la formation en rapport avec l'énergie peuvent être financés dans le cadre des mesures visant à promouvoir la formation par l'Initiative sur la formation de SuisseEnergie.



4. Installations et technique du bâtiment

La branche de la technique du bâtiment joue un rôle clé pour la formation sur l'énergie dans le secteur sanitaire ainsi que dans les domaines de la production et de la distribution de chaleur. Le plus fort potentiel concerne l'assainissement des chauffages et des chauffe-eau ainsi que le remplacement des agents énergétiques fossiles et des chauffages électriques à résistance pour la production de chaleur et le chauffage de l'eau sanitaire par les énergies renouvelables. Malgré l'intérêt des secteurs d'activité, la branche peine à recruter suffisamment de personnes en formation. Il en résulte d'une part une pénurie de personnel qualifié dans le domaine des installations et d'autre part un manque d'étudiants par exemple pour des études bachelor en technique du bâtiment. En collaboration avec d'autres associations, l'Association de la Technique du bâtiment suisse et la SIA proposent le lancement d'une vaste campagne publicitaire visant à promouvoir les métiers en technique du bâtiment. La Stratégie énergétique 2050 doit alors se positionner en tant qu'objectif sur le plan sociopolitique et être encouragée en lien avec le choix professionnel.

Au niveau des EPF, la SIA joue un rôle de leader en mettant en place un nouveau MSc «Building System». Le développement de cette filière d'études donne un signal fort pour la branche et doit donc aussi être soutenu dans le cadre des mesures visant à promouvoir la formation.

5. Constructions, enveloppe des bâtiments, fenêtres et façades

Les constructions, l'enveloppe des bâtiments, les façades et les fenêtres sont des éléments clés pour maintenir à un niveau bas la demande d'énergie thermique des bâtiments et pour protéger les utilisateurs contre les effets des intempéries, par ex. le froid en hiver et la chaleur en été. Des matériaux (par ex. les panneaux d'isolation sous vide) et des fenêtres à haute isolation thermique sont déjà sur le marché. Mais ils ne peuvent déployer l'effet désiré que si leur planification et leur montage sont effectués dans les règles de l'art. Parallèlement, et en particulier aussi lors des rénovations, les constructions de toitures et de façades sont de plus en plus souvent conçues comme des éléments de production d'électricité ou de chaleur grâce à l'énergie solaire. Des projets de formation continue correspondants sont notamment proposés par «polybat» avec le champ d'activité «La centrale électrique domestique», mais également par Holzbau Schweiz avec l'intégration du montage solaire aux filières de formation.

6. Promouvoir les thèmes de l'énergie dans la formation professionnelle et dans la formation professionnelle supérieure

Dans les professions tournées vers l'avenir, les compétences dans les domaines de l'énergie et des Cleantech sont très demandées. L'énergie doit être intégrée systématiquement et dans les plus brefs délais à la formation professionnelle de base et à la formation professionnelle supérieure. Les dispositions correspondantes figurent aujourd'hui déjà dans de nombreuses ordonnances sur la formation. Dans le cadre des mesures visant à promouvoir la formation, les associations, et leurs partenaires en matière de formation, peuvent être soutenus pour la préparation de matériaux didactiques et de leçons modèles sur les thèmes liés à l'énergie. Des projets correspondants sont notamment proposés par l'Association des entreprises électriques suisses AES (distributeur énergie et eau, avec brevet), l'Association suisse des commerces de poèlerie-fumisterie et de carrelage VHP (examen professionnel de spécialiste qualifié dans la construction de poêles) ainsi que Holzbau Schweiz avec l'extension de la formation de base de charpentier à 4 ans.



Mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat éprouvé

Dans un premier temps, la mise en œuvre des mesures, avec 7 millions de francs par an, est prévue pour la période allant jusqu'en 2020. La continuité est ainsi garantie pour les projets pluriannuels et cela laisse aussi de la place pour les nouveaux projets, actuellement encore en préparation.

Parallèlement à l'extension de l'offre, conformément au présent plan de mesures, la collaboration existante et l'aide aux structures éprouvées de perfectionnement dans le domaine de l'énergie sont maintenues. Il faut citer en particulier la coordination à l'échelle de la Suisse des offres CAS (Certificate of Advanced Studies) des hautes écoles spécialisées sur le thème de l'énergie et de la construction durable, la table ronde pour le soutien au perfectionnement des professionnels dans les domaines du courant et de la chaleur solaires ou l'aide des cantons dans le cadre des formations à l'exécution et des cours de conciergerie.

Approche subsidiaire:

Les activités décrites dans le plan de mesures s'appuient sur l'art. 11 de la loi sur l'énergie et sur l'art. 13 de l'ordonnance sur l'énergie. Le soutien à la formation continue et au perfectionnement du personnel qualifié par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) s'effectue subsidiairement à toutes les activités qui, selon la loi fédérale sur la formation professionnelle ou la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées, sont de la compétence du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), des cantons et des organisations du monde du travail.